

## Motion pour le refus de la répartition de la DHG

Nous, représentants des professeurs, des parents, des élèves, au Conseil d'Administration du Lycée Louis Armand rejetons la proposition de répartition de la dotation horaire globale pour l'année scolaire 2011/2012 proposée lors du CA du jeudi 24 mars 2011.

Ce refus n'est pas un désaveu de la direction de l'établissement, mais un moyen pour nous d'exprimer notre refus de la diminution drastique de la dotation horaire globale lors de la prochaine rentrée, liée à la fois à de nouveaux modes de calculs des moyens qui auront pour conséquence de surcharger les classes et à la réforme des sections STI dont nous rejetons les modalités.

Ce refus nous permet d'exprimer notre solidarité vis-à-vis des professeurs qui perdront leur poste à la prochaine rentrée, sachant que de nouvelles suppressions de postes viendront s'ajouter à celles-ci lors de la rentrée 2013 en raison de l'application de la réforme des STI en Terminale.

**Ce refus résulte aussi du constat qu'en raison de la faiblesse des moyens alloués, aucune répartition, quelles que soient les priorités choisies, ne pourra répondre convenablement aux besoins des élèves.**

Ce refus exprime enfin notre désarroi face à l'érosion continue depuis de nombreuses années de la DHG et donc des effectifs enseignants, et notre inquiétude face à l'avenir de notre établissement **et des élèves qui, notamment pour les plus faibles d'entre eux, seront les premières victimes de cette diminution des moyens.**